RCMP External Review Committee

2003-2004
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2003.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.communication.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2004-III-83
ISBN: 0-660-62291-2

RCMP
EXTERNAL REVIEW
COMMITTEE

2003-2004
Estimates

Report on Plans and Priorities

Approved

Solicitor General of Canada

103-04612/

Table of Contents

Chair's Message and Management Representation Statement 1

Raison d'être 4

Plans and Priorities by Strategic Outcomes 5

Organization 7

Annexes 9

Chair's Message and Management Representation Statement

Chair's Message

The history of the Royal Canadian Mounted Police is inextricably related to the history of Canada itself. Over the years, the RCMP has evolved considerably in response to various challenges, both operational and strategic. The sound management of its human resources is therefore essential to achieving the institution's objectives.

The RCMP External Review Committee is an essential element of the labour relations regime at the RCMP and accordingly makes a substantial contribution to fairness and transparency in the management of the institution's human resources. The matters referred to the Committee reflect the range of challenges the RCMP faces. In some cases, a directive must be interpreted in light of certain facts; other cases involve difficult, emerging issues, such as the employer's obligation to accommodate members who injure themselves in the performance of their duties or the duty of loyalty of members.

In order to fulfill its mandate as effectively as possible, the Committee will continue to ensure that its findings and recommendations are well founded in law, in order to provide a useful reference point for human resources management at the RCMP. The Committee will also continue to strive to process the cases referred to it as quickly as possible. In this regard, new case management measures have been adopted in order to regularly assess the Committee's performance in meeting its service standards.

Like other federal agencies, the Committee has now begun to implement modern comptrollership. The first step was to conduct a capacity assessment in this regard.

To this end, the Committee worked with two other small administrative agencies. This fostered the sharing of information on our respective processes. A report was completed in October 2002; it provides food for thought on some important aspects of the Committee's management activities, in particular as regards internal practices for planning and evaluation.

On the basis of the information gathered, the Committee will now develop an action plan in order to adopt measures or specific processes to improve its management. For this purpose, the Committee intends to continue discussions and consultations with other

small government agencies, and with the Solicitor General Canada, which provides some administrative services to the Committee.

Sincerely,

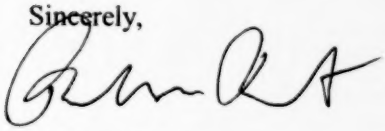

Philippe Rabot
Chair

February 24, 2003

Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2003-2004 Report on Plans and Priorities (RPP) for the RCMP External Review Committee.

This document has been prepared on the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide to the preparation of the 2003-2004 Report on Plans and Priorities*:

- It accurately portrays the organisation's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by TBS.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

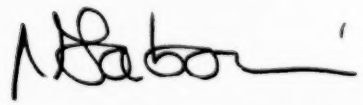

Norman Sabourin
Executive Director and Senior Counsel

February 24, 2003

Raison d'être

The RCMP External Review Committee aims to promote fair and equitable labour relations within the RCMP, in accordance with applicable principles of law. To this end the Committee conducts an independent review of disciplinary appeals as well as certain grievances, in accordance with the *RCMP Act*.

Strategic Outcome 1: Ensure an impartial review of cases : $769,000

The Committee's core mandate is to conduct an impartial review of cases. Appeals on disciplinary matters as well as some grievances and other cases are referred to the Committee by the Commissioner of the RCMP. Such referrals are made pursuant to the provisions of the *RCMP Act*. In carrying out this legislative mandate, the Committee must consider jurisprudential trends in administrative and labour law, and the evolution of government policies and directives applicable to the RCMP.

The Committee's staff underwent training in 2002-2003 in order to gain a better understanding of the various legal issues relating to the Committee's jurisdiction. These include matters relating to the employer's obligation to accommodate certain employees, a major emerging issue for the RCMP. The Committee's staff will thus continue to take part in training conferences or workshops on various topics.

As to processing time for cases, the Committee fell behind in its objectives in 2002-2003. The Committee aims to finalize 60% of grievances within three months and 60% of disciplinary matters and dismissal cases within six months. However, the processing time for cases, both grievances and disciplinary matters, has been approximately eight months. This is due in part to the Committee's heavy workload in 2001-2002 in dealing with discipline cases and with the issue of the RCMP's obligation to accommodate members with a disability. At the beginning of 2002-2003, there were accordingly a number of grievances awaiting review by the Committee, creating the delay in question.

It is nevertheless expected that the Committee will be able to reduce processing times to meet its objectives in 2003-2004. First, the Committee intends to have a sufficient number of counsel on hand to analyse cases in a timely fashion; secondly, it will continue with the approach begun in 2002-2003 of conducting an initial review of each file received in order to estimate the associated workload.

Finally, the Committee will undertake a complete review of all the cases it has processed since its inception in order to meet two specific objectives. First of all, this will facilitate the archiving of files that are now of purely historical interest, in accordance with directives from the National Archivist of Canada; secondly, it will identify files involving issues that could be helpful in the review of matters currently before the Committee. This will improve the Committee's effectiveness in managing the institutional information that is relevant to the fulfilment of its mandate.

Strategic Outcome 2: Promote exchanges of information: $92,000

With regard to communications, it should be noted that the ERC Internet site was overhauled in February 2003. Navigation on the site is now simpler, a new search engine facilitates access to the Committee's recommendations and publications, and a number of hyperlinks have been added, in particular for other agencies involved in the civilian oversight of police services. Finally, the site now fully meets Treasury Board's Common Look and Feel guidelines.

In 2003-2004, the Committee will continue its efforts to promote awareness of its findings and recommendations. The *Communiqué* published every three months will continue to serve as the principal communication tool with members of the RCMP. In addition to summarizing the matters referred to the Committee, it will include articles on matters pertaining to labour relations at the RCMP.

The Committee and its partners will continue to share information in order to remain well informed of matters of common interest and of potential challenges in the year ahead. The Committee's staff will also take part in discussions with members and managers on the new grievance policy the RCMP intends to adopt in 2003.

Organization

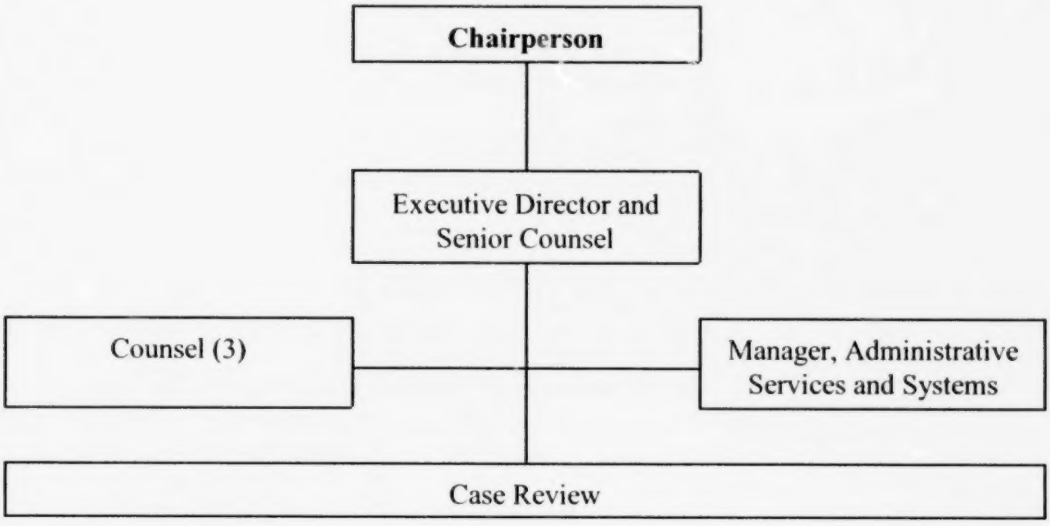

Departmental Planned Spending

(thousands of dollars)	Forecast Spending 2002-2003	**Planned Spending 2003-2004**	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
Case Review				
Budgetary Main Estimates (gross)	832	**861**	861	861
Less: Respendable revenue	0	**0**	0	0
Total Main Estimates	832	**861**	861	861
Adjustments *	62	**0**	0	0
Net Planned Spending	894	**861**	861	861
Less: Non respendable revenue	0	**0**	0	0
Plus: Cost of services received without charge	103	**109**	112	112
Net Cost of Program	997	**970**	973	973
Full Time Equivalents	6	**6**	6	6

* Adjustments include approvals obtained since the Main Estimates.

Table 1: Net Cost of Program for the Estimates Year

(thousands of dollars)	Total
Net Planned Spending (Total Main Estimates plus Adjustments as per the Planned Spending table)	**861**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**74**
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	**35**
Worker's compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	**0**
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	**0**
	109
Less: Non-respendable Revenue	**0**
2003-2004 Net Cost of Program	**970**

Table 2: References

RCMP External Review Committee P.O. Box 1159, Station B Ottawa, ON K1P 5R2 Tel: (*613*) 998-2134 Fax: (*613*) 990-8969 Web Site: www.erc-cee.gc.ca E-mail: org@erc-cee.gc.ca	RCMP External Review Committee Annual Report RCMP External Review Committee *Communiqués*

Comité externe d'examen de la GRC

Budget des dépenses
2003-2004

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaire

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2003.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.communication.gc.ca

No de catalogue : BT31-2/2004-III-83
ISBN 0-660-62291-2

COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GRC

Budget des dépenses 2003-2004

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Wayne Easter

Solliciteur général du Canada

Table des matières

Message du Président et Déclaration de la direction 1

Raison d'être 4

Plans et priorités par résultat stratégique 5

Organisation 7

Annexes 9

Message du président et Déclaration de la direction

Message du Président

La Gendarmerie royale du Canada est une institution dont l'histoire est intimement liée à l'histoire même du Canada. Au fil des années, elle a évolué considérablement face à de nombreux défis, tant opérationnels que stratégiques. Dans ce contexte, une saine gestion des ressources humaines est essentielle à la réalisation des objectifs de la GRC.

Le Comité externe d'examen de la GRC constitue une composante essentielle du régime de relations de travail à la GRC et contribue donc de façon importante à assurer équité et transparence dans la gestion des ressources humaines de cette institution. Les affaires renvoyées devant le Comité témoignent de l'éventail des défis que connaît la GRC. Dans certains cas, il s'agit d'interpréter une directive selon des faits particuliers; dans d'autres cas, il s'agit de questions difficiles qui sont en pleine évolution, par exemple l'obligation d'accommodement de l'employeur à l'endroit de membres qui se blessent dans le cadre de leurs fonctions ou l'obligation de loyauté des membres.

Afin de remplir son mandat le mieux possible, le Comité continuera de s'assurer que ses conclusions et recommandations sont bien étayées en droit, de façon à fournir des points de repère utiles pour la gestion des ressources humaines à la GRC. Le Comité poursuivra aussi ses efforts pour traiter des dossiers qui lui sont renvoyés dans les meilleurs délais possibles. À ce titre, de nouvelles mesures de gestion des dossiers ont été adoptées de façon à pouvoir évaluer régulièrement dans quelle mesure le Comité respecte les normes de service qu'il a établi.

Tout comme les autres organismes fédéraux, le Comité a maintenant amorcé le processus de mise en place de la fonction moderne de contrôleur. La première étape a été de procéder à une évaluation des capacités de notre organisme au sujet de cette fonction.

Pour ce faire, le Comité a travaillé de concert avec deux autres petits organismes administratifs, ce qui a facilité l'échange d'information sur nos processus respectifs. Un rapport a été finalisé en octobre 2002. Il donne matière à réflexion sur certains aspect importants de la gestion des activités du Comité, notamment en ce qui concerne les pratiques internes en matière de planification et d'évaluation.

Sur la base des renseignements recueillis, le Comité procédera maintenant à l'élaboration d'un plan d'action pour l'adoption de mesures ou de processus spécifiques qui contribueront à une meilleure gestion au sein du Comité. Pour ce faire, le personnel du Comité entend poursuivre les échanges et les consultations avec d'autres petits

organismes du gouvernement, de même qu'avec le ministère du Solliciteur général du Canada, lequel fournit certains services administratifs au Comité.

Le président,

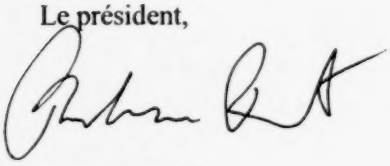

Philippe Rabot

le 24 février 2003

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004 du Comité externe d'examen de la GRC.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et priorités 2003-2004* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le SCT.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.
- La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Le Directeur exécutif et Avocat principal,

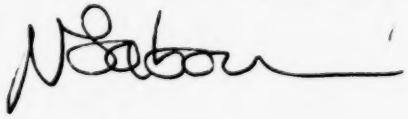

Norman Sabourin

le 24 février 2003

Raison d'être

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada vise à favoriser un régime de relations de travail, au sein de la GRC, qui est juste et équitable, dans le respect des principes de droit applicables. Pour ce faire, il procède à une révision indépendante des appels en matière disciplinaire et de certains griefs, conformément aux dispositions de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*.

Résultat stratégique 1 : Assurer l'examen impartial des cas : 769 000 $

L'examen impartial des cas constitue la raison d'être du Comité. En effet, les appels en matière disciplinaire, de même que certains griefs et autres dossiers, sont référés au Comité par le Commissaire de la GRC. Cela se fait conformément aux dispositions de la *Loi sur la GRC*. Afin de respecter ce mandat législatif, le Comité doit tenir compte des tendances jurisprudentielles du droit administratif et du droit du travail, de même que de l'évolution des politiques et directives du gouvernement qui s'appliquent à la GRC.

Le personnel du Comité a poursuivi une formation professionnelle au cours de l'année 2002-2003 afin de mieux connaître les différents enjeux qui existent, sur le plan juridique, dans les domaines liés à la compétence du Comité. Notons par exemple les questions portant sur l'obligation d'accommodement des employeurs, un domaine qui demeure préoccupant pour la GRC et qui est présentement en pleine évolution. On prévoit donc continuer à assurer une participation du personnel du Comité aux conférences ou ateliers de formation dans différents domaines.

En ce qui concerne le temps de traitement des dossiers, le Comité a connu un certain retard au cours de l'année 2002-2003 par rapport aux objectifs qu'il s'est fixé. En effet, le Comité tente de finaliser 60 p. 100 des griefs dans les trois mois et 60 p. 100 des causes de discipline et de renvoi dans les six mois. Or, le temps de traitement des dossiers (autant les griefs que les cas de discipline) a été d'environ huit mois. Ceci s'explique en partie par la grande charge de travail que le Comité a connu en 2001-2002 pour traiter des dossiers de discipline et de la question de l'obligation d'accommodement de la GRC à l'égard des membres souffrant d'une déficience. L'année 2002-2003 s'est donc amorcée avec un certain nombre de griefs en attente d'examen par le Comité, ce qui a créé le retard en question.

Ceci dit, on prévoit que le Comité devrait être en mesure, au cours de l'année 2003-2004, de ramener le temps de traitement à l'intérieur des limites prévues. D'une part, le Comité entend s'assurer d'avoir un nombre suffisant de conseillers pour analyser les dossiers en temps utile; d'autre part, on poursuivra l'initiative amorcée en 2002-2003 de faire un examen initial de chaque dossier reçu pour estimer la charge de travail qu'il occasionnera.

Finalement, le Comité procédera à une revue complète de tous les dossiers qu'il a traité depuis sa création, afin de pouvoir rencontrer deux objectifs précis. D'abord, procéder à l'archivage des dossiers qui présentent uniquement un intérêt historique, conformément aux directives de l'Archiviste national du Canada; ensuite, identifier les dossiers qui traitent de questions qui pourraient être utiles dans l'examen des affaires courantes renvoyées devant le Comité. Ceci devrait permettre au Comité une gestion plus efficace de l'information institutionnelle pertinente à la prestation de son mandat.

Résultat stratégique 2 : Promouvoir l'échange d'information : 92 000 $

Au chapitre des communications, il convient de noter que le site internet du Comité a été complètement révisé en février 2003. La navigation a été rendue plus simple, un nouveau moteur de recherche facilite l'accès aux recommandations et publications du Comité et plusieurs hyperliens ont été ajoutés, notamment sur les autres organismes chargés de surveillance civile de corps policiers. Enfin, le site est pleinement conforme aux normes du Conseil du Trésor sur la *Normalisation des sites Internet*.

Pour l'année 2003-2004, le Comité entend poursuivre ses efforts pour faire connaître ses conclusions et recommandations. Le *Communiqué*, publié tous les trois mois, continuera d'être le principal outil de communication avec les membres de la GRC. En plus d'y résumer les affaires portées devant le Comité, on prévoit y incorporer des articles portant sur des sujets d'intérêt en matière de relations de travail à la GRC.

Les échanges d'information entre le Comité et ses partenaires se poursuivront afin d'être bien au fait des questions d'intérêt commun et des défis qui pourraient surgir au cours de l'année. Le personnel du Comité participera en outre à des discussions avec des membres et des gestionnaires au sujet de la nouvelle politique sur les griefs que la GRC prévoit adopter en 2003.

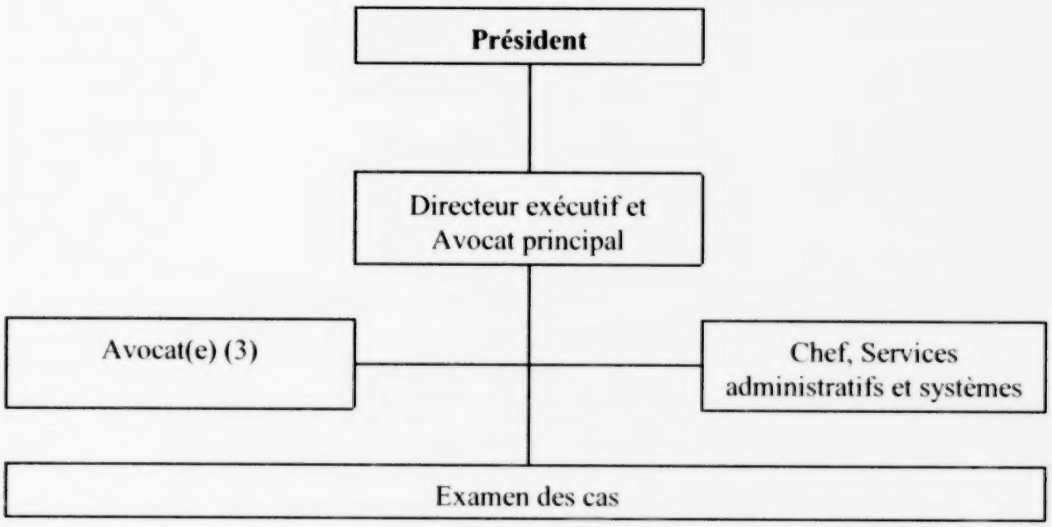
Président
Directeur exécutif et Avocat principal
Avocat(e) (3)
Chef, Services administratifs et systèmes
Examen des cas

Dépenses prévues du Comité

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Examen des cas				
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	832	**861**	861	861
Moins : Recettes disponibles	0	**0**	0	0
Total du Budget principal des dépenses	832	**861**	861	861
Rajustements *	62	**0**	0	0
Dépenses nettes prévues	894	**861**	861	861
Moins : Recettes non disponibles	0	**0**	0	0
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	103	**109**	112	112
Coût net du programme	997	**970**	973	973
Équivalents temps plein	6	**6**	6	6

* Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses.

Tableau 1 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en milliers de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues (dépenses totales du Budget principal des dépenses plus rajustements conformément au tableau des dépenses prévues)	**861**
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**74**
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	**35**
Indemnisation des victimes d'accidents de travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	**0**
Traitement et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	**0**
	109
Moins : Recettes non disponibles	**0**
Coût net du programme pour 2003-2004	**970**

Tableau 2 : Références

Comité externe d'examen de la GRC C.P. 1159, Succ. B Ottawa, ON K1P 5R2 Tél : (*613*) 998-2134 Téléc : (*613*) 990-8969 Site Internet : www.erc-cee.gc.ca Courriel : org@erc-cee.gc.ca	Rapport annuel du Comité externe d'examen de la GRC *Communiqués* du Comité externe d'examen de la GRC